

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2026

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

N° CL379

AMENDEMENT

présenté par
Mme Bergantz, rapporteure et Mme Miller, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 6, après la seconde occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« ordonne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.